

2 RUE MONTVINET LINAS

Société Civile de Construction Vente
Capital Social : 1000 euros
Siège social : 1 rue de la Fontaine – 91 160 CHAMPLAN

Société en cours de constitution

Les soussignés :

La société MV2 PROMOTION, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 500 euros, dont le siège social est fixé 32 Grande Rue - 78640 NEAUPHLE LE CHATEAU, immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 535 329 569,

Et

La société ALVARIUM PROMOTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, sise à Champlan (91160), 1 rue de la fontaine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le N° 793 235 466,

La société SAULES RACINES, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 €, sise 2 rue des Saules - 78 250 Hardricourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le N° 841 414 659,

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société pour désigner d'un commun accord le(s) premier(s) gérant(s) de la société, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

1. Nomination du (des) gérant(s)

Les soussignés nomment en qualité de gérant (s) de la société :

- La société **MV2 PROMOTION**, Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, dont le siège social est fixé 32 Grande Rue – 78 640 NEAUPHLE LE CHATEAU, immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 535 329 569,
- **La société ALVARIUM PROMOTION**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, sise à Champlan (91160), 1 rue de la fontaine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le N° 793 235 466,

Qui n'entreront effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et déclarent accepter les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées.

Ils affirment n'exercer aucune autre fonction, et n'être frappés d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

2. Pouvoir des gérants

Les gérants exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 17 des statuts.

3. Rémunération des gérants

Les gérants ne percevront aucune rémunération pour l'exercice de leurs fonctions.

Fait à CHAMPLAN,

Le 22 mai 2024 en autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

MV2 PROMOTION

Représentée par Damien MALFAIT

Signature et mention manuscrite "lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de gérant".

Lu et approuvé et bon pour acceptation de gérant

MV² PROMOTION

32, Grande Rue - 78 640 Neauphle-Le-Château
S.A.S. au capital de 2 500 €
535 329 569 R.C.S. de Versailles

ALVARIUM PROMOTION

Représentée par Laurent CHARLET

Signature et mention manuscrite "lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de gérant".

Lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de gérant

ALVARIUM
PROMOTION

ALVARIUM PROMOTION

Siège : 1 rue de la fontaine 91160 Champlan

06 35 41 87 90 • 01 70 26 86 26

laurent.charlet@alvarium-promotion.fr

Siret : 793 235 466 00026 R.C.S. EVRY

N°TVA Intracommunautaire : FR75793235466

SAULES RACINES

Représentée par Yves VIRCHIEN

Saules Racines SAS

2 rue des Saules

78250 HARDRICOURT

SIRET 841 414 659 00018 APE 4110A